

qu'à un si petit nombre d'élus, avec tant de cérémonies, après de telles préparations, qu'il était entouré d'une obscurité presque sacrée.

Ce qui paraît au premier coup d'œil inexplicable et contradictoire, c'est que ces hypothèses irrégulières étaient présentées aux initiés avec toute la pompe de la religion. Le phénomène d'une classe qui, vouée au maintien et à la célébration du culte, appelle autour d'elle, au milieu des fêtes, dans le sanctuaire même des dieux, des hommes en grand nombre, pour leur révéler que la religion qu'elle enseigne au peuple n'est qu'un tissu de fables puériles, ce phénomène paraît moins surprenant si l'on réfléchit que cette révélation n'était ni le but primitif, ni le but

dans l'essence de ce dieu. Jupiter, le père de toutes choses, dit Proclus (in Plat. Tim.), les a produites, et Bacchus les gouverne ensuite. Jupiter et Bacchus ne font qu'un, dit Aristide. (Orat. in Bacch.) Cette contradiction, ou plutôt cette fluctuation, par laquelle Jupiter et Bacchus sont tantôt deux divinités séparées, bien qu'en rapport intime l'une avec l'autre, et tantôt la même divinité, est identiquement ce qu'on lit dans les livres sacrés des Indous.

unique, ni même à aucune époque le but général des mystères.

Deux motifs engageaient les prêtres à recevoir dans leur doctrine cachée, des opinions qui chaque jour acquéraient plus de crédit : d'un côté l'intérêt de leur ordre, de l'autre l'amour-propre individuel.

En laissant entrer la philosophie dans les mystères, ils la rendaient plus indulgente pour les pratiques extérieures qu'il leur importait de conserver. Luttant au-dehors contre ses progrès, ils transigeaient secrètement avec elle. Ils la désarmaient en l'adoptant. Ils se flattaient de s'en faire une alliée, en lui conférant le privilège de l'initiation. Les privilèges corrompent communément ceux qui les reçoivent. Ce n'était donc pas un mauvais calcul pour le sacerdoce que de s'associer une classe redoutable, en reconnaissant que dans la réalité rien n'était moins éloigné de la philosophie que la religion bien expliquée. Il ajoutait ensuite que ces explications devaient être soigneusement dérobées au peuple; et le cœur humain recèle je ne sais quel orgueil insolent et absurde qui persuade à chaque individu qu'il possède seul une raison suffisamment

forte pour ne pas abuser de ce qu'il sait. Chacun pense que les autres seraient éblouis par la lumière qui ne fait que l'éclairer. Ainsi les prêtres qui, par état, proscrivaient l'irrégion, cherchaient par politique à l'enrôler sous leurs étendards, en ne lui demandant pour prix du traité que le silence.

En même temps l'amour-propre individuel favorisait la transaction entre l'incrédulité et les mystères. Les prêtres sont soumis, comme tous les hommes, à l'impulsion irrésistible imprimée par la nature à l'intelligence humaine. Lorsque le doute s'est glissé dans les esprits, il se fait jour dans l'ordre sacerdotal (1); or, les opinions et surtout la vanité sont plus fortes que les intérêts. N'avons-nous pas vu, vers la fin du dernier siècle, l'incrédulité professée par les ministres des autels (2)?

(1) Quelque libre que paraisse l'opinion de chacun, dit un homme de beaucoup d'esprit, M. de Bonstetten, elle est à la longue toujours entraînée dans la direction de celle de tous.

(2) Je me rappelle à cette occasion un article inséré dans le *Publiciste*, il y a bien des années, par un des

Les prêtres du polythéisme obéissaient de même dans leurs mystères à ce calcul et à ce penchant; ces institutions rendaient leur rôle moins embarrassant, en les dispensant d'en remplir les deux parties contrastantes sur le même théâtre et devant les mêmes spectateurs.

L'on pense bien que la morale entra dans les mystères, dès qu'elle devint partie intégrante du polythéisme. Même auparavant, il y avait à Samothrace un tribunal antique qui prononçait sur les crimes, et condamnait quelquefois les coupables à mort; mais il paraît que ce tribunal, d'origine purement sacerdotale, ne sévissait que contre le parjure, et contre le meurtre commis au pied des au-

hommes les plus spirituels de notre époque, et qui a depuis acquis une haute réputation littéraire. Je veux parler de M. de Barante, qui, dans une analyse des œuvres de l'abbé de Boismont, a fait ressortir avec une sagacité admirable et une ironie piquante, la manière dont le sacerdoce même demandait grâce à la philosophie, quand il parlait au nom de la religion, tâchant de lui procurer une réception plus polie, en la voilant du nom de charité, et en insinuant qu'elle n'était au fond qu'une autre forme de philanthropie.

tels, c'est-à-dire aggravé par le sacrilège : or, ces deux attentats étaient des insultes faites aux dieux; et nous avons distingué entre ces outrages que toute religion interdit dès son origine, et l'appui que la religion ne prête à la morale qu'à une époque plus avancée. Nous fixerions volontiers cette époque, pour les mystères, au temps d'Épiménide. Nos lecteurs savent qu'il fut chargé par Solon de purifier Athènes, et Solon, philosophe à-la-fois et législateur, dut sentir l'importance d'appuyer les lois et la morale sur la religion.

Alors l'exposition des devoirs qui unissent les hommes entre eux fut une des révélations dont on entretint les initiés (1); on leur recommanda la justice (2), la piété envers les parents, la modération dans les desirs (3). On exigea du récipiendaire une confession générale (4), et l'exclusion dont on frappa les cou-

(1) TIT.-LIV., XLV, 5.

(2) De sages préceptes leur sont inculqués pendant la cérémonie de l'initiation. (AUG., Civ. Dei, II, 6.)

(3) S. JUSTIN, adv. Tryph., 3, 70.

(4) C'était au Koès, prêtre nommé ainsi, pour indiquer que sa fonction était d'écouter, qu'il fallait s'adresser.

pables fut un premier châtement prononcé contre eux (1).

Mais comme la morale des mystères est enseignée par les prêtres, elle diffère plus ou moins de celle du polythéisme public, et revêt plusieurs des caractères que nous avons remarqués dans la morale sacerdotale. L'initiation devient une condition indispensable de la félicité après cette vie : à ce prix, les corybantes flattaient leurs adeptes d'une éternité bienheureuse (2). Ce sont les mystères, dit Proclus, qui retirent les âmes de cette prison matérielle et mortelle, pour les réunir aux dieux (3). Le but de l'initiation, ajoute Arrien dans Épictète (4), est d'empêcher que la par-

Lysandre, requis par le Koès de déclarer son plus grand crime : « Qu'il demande, dit-il, les dieux ou toi? Les dieux? Qu'ils m'interrogent eux-mêmes. » Antalcidas répondit plus brièvement encore : « Ils le savent. » (Pseudo Plat. Apophth. Lacon.)

(1) CLEM. ALEX. Strom., V.

(2) AUG., Civ. Dei, VII, 24.

(3) Com. in Pol. PLATON; V. aussi PLOTIN; Ennead., I, lib. VI; JAMBL. de Myst.; JULIAN., Orat., V.

(4) III, 21.

tie divine de l'homme ne soit plongée dans le borbier ténébreux, et n'éprouve des obstacles à son retour vers la Divinité. Aristophane (1), Æschine (2), et Sophocle cité par Plutarque (3), représentent les initiés comme bienheureux à ce seul titre; eux seuls pouvaient espérer des récompenses dans un autre monde. Les punitions sont le partage exclusif et inévitable des profanes (4). La cruche brisée dans laquelle on essayait inutilement de puiser de l'eau, était le symbole de leur misère. Ils cherchaient en vain l'eau rafraîchissante, c'est-à-dire la révélation qui aurait pu les sauver (5). On voyait dans un tableau de Polygnote, à Delphes, deux femmes condamnées à un éternel supplice, faute d'avoir été reçues dans les mystères de Cérès (6): c'est manifestement

(1) Ran. 773.

(2) In Axiocho.

(3) De Audiend. Poet.

(4) ARIST. Orat. Eleus.

(5) Les vases des Danaïdes sont appelés *ὕδρια ἀτελής* (Æschin. Axiochus), et l'on reconnaît le mot grec désignant l'initiation.

(6) PAUSAN., Photid., 36.

l'introduction dans le polythéisme libre, de l'idée dominante dans le polythéisme sacerdotal, de cette idée qui a traversé les siècles pour se glisser dans une secte chrétienne, et qui proclamant le terrible axiome, hors de l'Église point de salut, a créé un genre d'intolérance inconnu aux époques précédentes. Les Athéniens se considèrent comme obligés de se faire initier avant de mourir (1): on initie les enfants dès l'âge le plus tendre (2), les mourants à l'agonie; on revêt les morts d'habits d'initiés (3), d'habits d'hiérophantes (4). L'esprit sacerdotal est le même, quelle que soit la différence des formes. Dans le moyen âge, les chrétiens voulaient être ensevelis en habits de moines.

Pour graver cette opinion plus profondément dans les ames, on avait de nouveau recours à des représentations dramatiques. Des troupes d'initiés paraissaient aux yeux des récipiendaires, sur des prairies émaillées de fleurs,

(1) ARISTOPH. Ran., 362-368.

(2) DONAT. ad Terent. Phorm., act. I, 15.

(3) Schol. Theoc. Idyll. II, V, 12-36-37.

(4) PLUT. de Is., cap. 3.

comme d'heureux habitants de l'Élysée, environnés d'une lumière brillante et pure, couronnés de lauriers, et revêtus de robes d'une blancheur éclatante (1).

Les expiations acquièrent une merveilleuse efficacité, et ces expiations s'achetèrent quelquefois d'une manière qui rappelle la vente des indulgences. Les ministres des Orphiques assiégeaient la porte des riches, promettant à quiconque participerait à leurs cérémonies, une immortalité, durant laquelle ils boiraient des vins délicieux, la tête chargée de couronnes (2); les profanes, couverts de boue, de-

(1) APULÉE, *metam.* STOBÉE, *Or.* 199. WYTTENBACH, de *sera numin. vindicta.* PLUT., de *oracul. defect.* Une partie des mystères, à ce que prétend Jenitsch, était l'exposition des reliques ou choses sacrées, et la vente des indulgences. STAUEDLIN, *Mag.*, II, 129.

(2) PLATON, de *Rep.* II. L'épithaphe gravée sur le tombeau d'un jeune initié, dont l'inscription nous est parvenue, atteste cette notion. « Les ames des morts sont divisées en deux troupes : l'une erre sans cesse avec angoisse autour de la terre; l'autre commence la danse divine avec les astres brillants de la sphère céleste. C'est à cette armée que j'appartiens. Le dieu de l'initiation a été mon guide. »

vaient partager les châtimens des Danaïdes. Les Orphiques ajoutaient, à la vérité, que ces traitements seraient la récompense de la justice, ou la punition de l'iniquité; mais un initié, dans leur langage, était toujours un homme juste, et nul n'était injuste que celui qui avait dédaigné l'initiation (1).

Il n'est pas étonnant que les philosophes se soient élevés avec force contre cette partie des mystères. Platon, qui nous a fourni ce que nous avons rapporté sur les Orphiques, se livre contre eux à toute l'amertume d'une vertueuse indignation. Diogène disait qu'il était absurde que des brigands et des meurtriers pussent acquérir, en participant à quelques rites, une éternelle félicité, tandis qu'Épaminondas et Agésilas, faute d'être initiés, seraient précipités au fond du Tartare (2). Démosthène et Théophraste les flétrissent également (3). Comme les mêmes circonstances suggèrent aux hommes les mêmes idées, quelle que soit la distance des époques, Voltaire semble avoir mis

(1) SAINTE-CROIX, 582.

(2) DIOGEN. LAERT., VI, 2-6.

(3) SAINTE-CROIX, p. 417.

en vers l'objection de Diogène, lorsqu'il a dit, dans un poème célèbre sous trop de rapports :

Vous y grillez, sage et docte Caton,
Divin Socrate, éloquent Cicéron.

Les témoignages rapportés ici sont importants, en ce qu'ils nous prouvent que cette théorie sur l'efficacité des initiations était déjà connue avant la décadence du polythéisme. Les religions qui s'écroulent, font malheureusement assez bon marché de la morale; et nous verrons plus tard le polythéisme appeler, pour se maintenir, tous les vices à son aide. Mais ici, c'est l'esprit sacerdotal seul qui cherche à mettre la morale dans la dépendance des pratiques, et à la dénaturer pour son intérêt particulier.

On reconnaît encore à d'autres traits cette influence du sacerdoce sur la morale. Toutes les religions sacerdotales condamnent le suicide, et cette réprobation est assez remarquable; car ces religions inculquent, beaucoup plus expressément que le polythéisme libre de la direction des prêtres, le détachement de ce monde et l'indifférence pour tous les

intérêts de la vie. Mais le suicide est un moyen d'indépendance, et en cette qualité tous les pouvoirs le haïssent. Nous ne prétendons nullement le justifier, en thèse générale. Il faut le juger par ses motifs, comme toutes les actions humaines. Il est souvent un crime, presque toujours une faiblesse, mais osons le dire, quelquefois une vertu. C'est un crime lorsque, servant en perspective de refuge au mépris qu'on veut mériter sans l'encourir, aux châtimens qu'on espère braver sans en être atteint, il encourage l'homme à des actes coupables, en lui offrant un abri contre la peine; c'est une faiblesse quand, cédant à ses propres douleurs, on oublie qu'on peut, en faisant le bien, adoucir les maux qu'on éprouve; c'est une vertu, si, peu rassuré sur sa force physique ou morale, on craint de céder à des séductions, ou de ne pas résister à des menaces. Celui qui sent, qu'à l'aspect de la torture, il trahirait l'amitié, dénoncerait des malheureux, violerait les secrets confiés à sa foi, remplit un devoir en se dormant la mort; et c'est précisément pour cela que toutes les tyrannies proscrivent le suicide indistincte-

ment (1). Nous le voyons condamné dans les mystères (2); et Virgile, qui avait calqué sur ce qu'il savait de ces institutions sa peinture des enfers, fait mention des châtimens infligés à ceux qui ont attenté sur leur propre vie; cependant le suicide n'était point considéré comme un crime par les Grecs, et les Romains y voyaient plutôt un signe de force et de magnanimité (3).

(1) Dans la religion lamaïque, les suicides, ainsi que ceux qui ont encouru les malédictions des prêtres, s'agitent sans cesse, dans une douloureuse angoisse, sans que leurs âmes puissent rentrer dans un corps. (PALLAS, Nachrichten, etc.)

(2) PLAT. in Phædon.

(3) « Inspectu quodam et instinctu procurrere ad mortem, commune eum multis. Deliberare ultra et causas ejus expendere, prouti suaserit ratio, vitæ mortisque consilium suscipere, ingentis est animi. » (PLIN., Epist., I, 22.) « Quidquid horum tractaveris, confirmatis animum, vel ad mortis, vel ad vitæ patientiam. In utrumque monendi ac formandi sumus. Etiam cum ratio suadet finire, non tamen temerè, nec cum procurso est impetus. Sic fortis et sapiens non fugere debet e vitâ sed exire. » (SENEC)

CHAPITRE V.

De l'esprit qui régnait dans les mystères.

LES mystères étant la propriété du sacerdoce, son génie y préside, il étend sur eux son crêpe lugubre; une mélancolie profonde y règne. Plutarque (1) et Proclus (2) nous parlent, l'un des cérémonies tristes et funèbres, l'autre des lamentations sacrées prescrites aux Éleusines. Presque toutes les aventures attribuées aux dieux dans les mystères étaient tragiques. On y voyait partout des rites funéraires. Les femmes, aux Thesmophories, assises à terre en signe de deuil, poussaient des gémissements, comme en Égypte (3) : leur danse même an-

(1) De oracul. defect.

(2) Comment. ad Plat. Polit.

(3) PLUTARCH., de Isid. ATHENAG. Legat. § 25.